



association fribourgeoise des professeurs de l'enseignement secondaire supérieur verein freiburger mittelschullehrpersonen

PV de l'AG du 12 septembre 2024.
Aula de la Villa Gallia, Collège Sainte-Croix.

Début de l'assemblée à 17h05

Partie statutaire

1. Salutations, ordre du jour.

La co-présidente ouvre la séance et salue l'assemblée, le co-président souhaite aussi la bienvenue à l'assemblée et remercie la rectrice Gisela Bissig pour la mise à disposition des locaux. Il nomme les membres d'étant excusés : Nicolas Bique, Valérie Brunisholz, Benjamin Pitteloud, Etienne Widmer, Emmanuel Mejia, Gabriela Schläfle, Judith Roux Jungo, Colette Dupasquier, Markus Gerteis, Nadja Eggenberger, Jungo-Meuwly Jocelyne.

Il demande aux membres de bien vouloir dire leur nom et leur école lors des prises de parole pour faciliter la prise du PV.

L'ordre du jour est adopté sans modification ni ajout.

2. Élection des scrutateurs

Suzanne Wyss est élue par acclamation.

3. Procès-verbal de l'AG du 13 septembre 2023

Laurent Bardy demande à ce que, dans sa prise de parole, le mot « colère » soit remplacé par « désapprobation ». Le PV est accepté avec cette modification par acclamation.

4. Rapport annuel du comité

Partenariat social

Il s'agit d'un dossier difficile, Urs Schneider rappelle que nous avons reçu l'année passée la compensation du renchérissement, mais rien de plus. L'État s'est présenté comme un employeur modèle et généreux. Or, par exemple, les personnes en classe 20 ont en réalité perdu du salaire, l'État n'a fait que nous donner ce qu'il nous devait : il n'y a rien de généreux là-dedans.

L'année prochaine, que se passera-t-il ? Travail.Suisse demande 4% d'augmentation, le canton de Fribourg parle de 100 millions d'économies, les rumeurs évoquent des paliers bloqués. Le budget sera bientôt décidé.

Les membres doivent se préparer à devoir défendre leurs acquis, à se mobiliser. Urs Schneider invite l'assemblée à prendre note du 9 octobre : si nécessaire, une assemblée des employés de l'État aura lieu à l'Escale, des informations suivront. Une manifestation de la SSP est prévue à Berne le 21 septembre.

Il est impossible de faire des promesses, ce sera dur, car il est difficile de faire bouger les choses dans ce canton. Mais on peut y arriver ensemble, sans se montrer naïfs.

Caisse de pension

L'année passée, il y a eu le retrait des représentant des salariés du comité, car ils étaient sans arrêt en minorité. Il y a actuellement des négociations sur le règlement électoral, selon la FEDE, on s'approche de l'unanimité. Il devrait y avoir une communication à ce sujet lundi prochain, mais on ne sait pas ce qui sera dit.

Il y a aussi eu le départ du directeur à la fin 2024, sans grands regrets. Qui désignera son successeur ? Il n'y a pas de conseil d'administration de la caisse, tout est dans le flou.

Le co-président précise encore que la votation du 22 septembre ne concernera pas notre caisse de pension, nous avons déjà baissé le taux de conversion.

FEDE

Depuis le 1^{er} juillet, Sophie Tritten est la nouvelle secrétaire générale de la FEDE, pour laquelle elle a déjà démontré par le passé un engagement important.

Activités de Formation Fribourg

La pétition pour l'école obligatoire a reçu près de 3'000 signatures. Les revendications sont : une heure de classe pour le primaire, des effectifs plus réduits dans les classes, des mesures d'aide/de pédagogie spécialisée, la formation d'un groupe de travail pour intégrer des aspects pédagogiques et didactiques dans le projet EdNum.

Ces points sont encore en discussion. Le climat entre Formation Fribourg et la DFAC s'est détérioré après le dépôt de la pétition. Mme Bonvin-Sansonnens ne veut plus discuter car on est en procédure, il faut donc selon elle attendre.

L'attente a d'ailleurs été longue pour la publication des résultats sur l'enquête portant sur le temps de travail. Il faudra discuter avec Formation Fribourg pour trouver des points de convergence pour mener les discussions à venir. Les chiffres de l'enquête fournissent des bases de discussion qui resteront valables longtemps,

même si la situation budgétaire n'est actuellement pas bonne, on y reviendra. Pour illustrer l'ampleur de ce dont on parle, le co-président nous présente un calcul : si on prend un enseignant qui commence à travailler à 25 ans, qui travaille pendant 40 ans, à environ 70%, les heures qu'il fera et pour lesquelles il ne sera pas payé représentent un demi-million de francs. Pour les profs du primaire, c'est près de 350'000 francs sur une carrière. Même si les calculs sont approximatifs, on voit que c'est énorme.

Vinzenz Schaller (ECGF) intervient pour dire que, selon ses calculs, la perte de salaire pour une personne à temps partiel (70%), serait de 20'000.- par an environ.

Urs Schneider montre certains graphiques de l'étude pour souligner les différences entre les heures contractuelles et effectives, les personnes à temps partiel sont celles qui travaillent le plus (près du double du temps contractuel), les pleintemps font en moyenne leurs heures. Il y a une différence entre les niveaux d'enseignement : au S2, nous faisons le plus d'heures supplémentaires. Il est aussi évident que les nouveaux profs font bien plus que ceux qui sont plus expérimentés. La co-présidence a réagi rapidement en envoyant par mail des propositions de pistes, il y en a d'autres : baisser le nombre de leçons pour un 100%, introduire un congé scientifique, une décharge en début de carrière dégressive (3 heures en 1^e année, 2h en 2^e, 1h en 3^e) ou encore un mentorat payé pour accompagner les jeunes profs, donner 1h de base à tous, tout en gardant le même nombre de leçons pour le 100%, donner 6 mois de congé après 15 ans d'activité (avec un peu de flexibilité).

Discussion :

Vinzenz Schaller souhaiterait que les propositions du comité résolvent les déficits pour les plus petits pourcentages plus fortement que pour les pourcentages plus grands. Urs Schneider confirme que c'est bien le cas.

Baptiste Rime trouve qu'il est difficile de définir la première année d'enseignement. Pour US, ce sera décidé et contrôlé par le service des ressources.

Laurent Karth estime qu'il faudrait demander à ce que les nouveaux profs n'aient pas trop de nouveaux programmes ni trop de programmes différents. Urs Schneider répond que la situation dépend de la manière de faire des différentes directions et que les jeunes profs prennent ce qu'on leur donne.

Thierry Pochon relève que l'étude se base sur des jeux de moyennes, il n'y a pas de distinction entre les branches, il se demande s'il ne serait pas possible de faire des distinctions. Il nomme d'autres pistes encore : mieux rémunérer la maîtrise de classe et rémunérer les chefs de file. Urs Schneider rappelle qu'une procédure juridique concernant les AV est en cours à Lausanne. Il trouve difficile de rentrer dans les nuances entre les différentes branches, cela risque de ne pas nous être bénéfique.

Vincent Robadey propose qu'il y ait une enquête auprès des personnes ayant une surcharge de travail pour identifier les éléments mal valorisés (formations, projets). Urs Schneider rappelle que l'enquête était anonyme et que si on n'a pas fait de distinctions entre les branches, c'est qu'il s'agit là d'une discussion peu constructive. Vinzenz Schaller abonde dans ce sens, il vaut mieux agir en équipe.

Urs Schneider revient sur la maîtrise de classe, il trouve qu'il est difficile de demander plus quand au primaire ils n'ont rien.

Marine Grand souligne que la surcharge est surtout administrative. Urs Schneider répond que dans le rapport, ça ne ressort pas, même s'il est possible que les heures supplémentaires annoncées aient été utilisées pour cela. La proposition visant à donner une leçon d'office à tous serait un moyen de prendre cela en compte.

Liliana Esteves relève qu'il y a une certaine opacité, des bruits de couloirs entourent ces résultats : des données auraient été écartées quand elles étaient perçues comme étant exagérées. Elles étaient peut-être plausibles, et elle se demande si, dans ce cas, on a aussi enlevé les heures notées pendant les vacances, peu nombreuses ? Urs Schneider précise que seules 7 réponses sur 4100 ont été écartées. Il n'a pas vu les cas, mais selon l'entreprise Ecoplan(en laquelle il est possible d'avoir confiance), c'était vraiment extrême. Cela a donc eu que très peu d'influence sur les chiffres, on peut plutôt faire confiance : l'enquête a été menée de manière très professionnelle, en toute transparence. Il rappelle qu'on reviendra sur cette thématique avec les invités.

Matu27

Il s'agit surtout de proposer un rappel du déroulement des faits : nous sommes actuellement dans une phase d'attente, des projets sont en route dont nous ne connaissons pas la teneur exacte. Le 8 novembre, il y a eu la journée kick-off du projet Matu27, au cours de laquelle nous avons travaillé par branche pour évaluer le PEC. Le canon a rendu une réponse à la consultation fin décembre. Certains groupes de branche, dont le français L1, ont réagi, ne retrouvant pas le contenu de leurs discussions dans cette réponse. Le S2 a justifié cela en rappelant le statut du travail effectué lors de cette journée : fournir une base pour une réponse. Ainsi, parfois, le service a décidé de répondre autrement. Le 20 juin, le PEC a été approuvé par la Confédération.

Au niveau cantonal, à nouveau, en janvier 2024, cinq groupes de travail ont vu le jour. Ils doivent rendre un rapport cet automne. Le groupe de pilotage rendra en juin 2025 déjà un rapport final et validera certaines des propositions émanant de ces groupes de travail. Cela va très vite, la présence des invités sera l'occasion d'en reparler.

Numérisation

Vincent Robadey nous informe qu'il a participé à différents colloques, il trouve qu'il y a une forme de laisser-faire et laisser-aller, les recommandations actuelles étant minimalistes.

Selon lui, il faudrait offrir plus de moyens aux enseignants pour qu'ils puissent mesurer leurs compétences, pour qu'ils puissent se positionner, pour ça il faut de l'expertise. Il faut développer l'autonomie des profs et des élèves grâce à des concepts tels que l'environnement personnel d'apprentissage et d'enseignement, dont l'IA devrait faire partie.

Nous sommes dans un contexte de changement de paradigme au sujet des interrogations, sur la place des notes et des évaluations. Il faudrait trouver d'autres critères pour éviter la comparaison avec l'IA, dont on sort perdant. Cela dit, lorsque l'IA est utilisée pour des corrections ça ouvre un champ autour des questions des recours. Il faudrait statuer clairement à ce sujet et l'interdire.

L'apprentissage par la contrainte ne va pas, il faut trouver d'autres sources de motivation pour les élèves. On progresse parfois plus vite avec l'IA qu'en cours, comment encore encourager les élèves à venir en cours ? D'un autre côté, il relève que ChatGPT produit des connaissances stéréotypées.

Par conséquent, il y a une dévalorisation des tâches complexes comme les exposés ou le TM et c'est dommage, il faut des moyens pour bien les accompagner plutôt qu'y renoncer.

Face à tout cela, il préconise de mettre l'accent sur l'apprentissage de la vie de société (débat, travaux de groupes), les IA doivent être des éléments en plus et non une finalité, il faut entraîner les élèves à les voir ainsi.

Discussion :

Vinzenz Schaller indique que certaines écoles interdisent l'utilisation de l'IA, car les serveurs sont aux Etats-Unis.

Vincent Robadey rappelle qu'actuellement, il faut utiliser une autre adresse que celle edufr pour les comptes IA. Il réitère que les règles sont trop laxistes.

Thierry Pochon mentionne Copilot qui est à disposition légalement. Vinzenz Schaller le corrige : il est disponible via notre licence Office, mais il n'est pas légal. Nicolas Martignoni relève également le manque de réflexion. Vincent Robadey le rejoint, l'IA est déjà partout, il faut mettre des limites claires.

La co-présidente rappelle qu'aucune décision concernant ces questions ne peut être prise à l'AG et propose de passer au prochain point de l'ordre du jour.

Groupe de travail : recommandation en matière d'équipement numérique des enseignants

Laurent Bardy rappelle que lors de l'AG 2023, ce mandat avait été approuvé. Le groupe est actuellement composé de 6 personnes provenant de 2 écoles du S2, il

y a eu 3 rencontres. Il invite les personnes intéressées à participer à ce groupe à s'adresser à lui.

Le groupe a procédé à une réflexion sur les besoins, à un inventaire des modalités d'équipement possible, il a réfléchi aux critères utiles pour évaluer ces modalités d'équipement (par exemple : la disponibilité, la personnalisation, les charges de travail et financière induites, les implications sur la créativité, la santé, l'écologie, la sécurité des données, etc.).

Le but est d'arriver à des recommandations en appliquant ces critères. Le groupe est en contact avec les directions. Ce travail a déjà eu une incidence : il semblerait que dans 2 écoles, il y ait au budget 2025 une ligne pour des claviers, des souris, des écrans et des docking-stations (comme dans l'administration). Cela est bien au conditionnel, mais le budget a été validé dans une école, peut-être deux. Un rapport est prévu pour la fin de l'année 2024.

Adhésion collective à la SSPES

La migration de la base de données est réussie. Mi-octobre, l'envoi des cotisations se fera par la SSPES (pour rappel, cela correspondra à un montant de 250.-, réparti ainsi : 180.- reviendront à l'AFPESS et 70.- iront à la SSPES).

Urs Schneider rappelle qu'il est important pour nous d'être assez nombreux pour être représentatifs, donc, depuis deux ans, la co-présidence fait une présentation des associations professionnelles auprès des étudiants du CERF et du ZELF. A cela s'ajoute un nouveau projet : un bon de 50.- (probablement dans une librairie) sera offert à chaque membre ayant ramené un nouvel adhérent.

Nicolas Martignoni demande quel est le pourcentage de profs qui sont membres de l'AFPESS. Urs Schneider répond qu'on se situe depuis des années autour des 50%.

Vie du comité

Delphine Hospenthal montre que les réunions du comité ont souvent lieu en vidéoconférence, ce qui pourrait convaincre les hésitants à franchir le pas et rejoindre l'équipe !

Elle explique que Michèle a été plus discrète car elle revient de congé maternité, elle la félicite pour la naissance de sa fille, et remercie très chaleureusement Anna Pedrojetta pour son travail au sein du comité qu'elle quitte après deux mandats.

5. Comptes 2023, rapport des vérificateurs des comptes

Comptes 2023

Abschluss 2023

Pertes et profits 2023

	2022		2023				
	Comptes		Budget		Comptes		
	Dépenses Aufwand	Recettes Ertrag	Dépenses Aufwand	Recettes Ertrag	Dépenses Aufwand	Recettes Ertrag	
Cotisations		48 270,00		45 000,00		55 010,00	Mitgliederbeiträge
Protakta, prime	6 133,10		6 600,00		6 091,50		Protakta Prämien
Salaires comité	28 589,10		34 000,00		31 641,95		Vorstand Lohn
Frais comité	400,00		500,00		0,00		Vorstand Kosten
Cotisations Formation Fribourg	2 111,45		1 700,00		1 312,85		Mitgliederbeiträge Bildung Freiburg
Frais de secrétariat et bulletin	-		100,00		7,70		Sekretariatskosten und Bulletin
Logiciel gestion des membres	173,00		350,00		345,60		Mitgliederverwaltung Software
Taxes Poste	103,05		150,00		114,80		Posttaxen
Représentations SSPES	269,00		300,00		212,00		Repräsentation VSG
Site internet	550,20		500,00		372,50		Internet
Divers	123,80		1 000,00		155,60		Verschiedenes
Excédent des recettes	9 817,30				14 755,50		Überschuss
Excédent des dépenses				200,00			Fehlbetrag
	48 270,00	48 270,00	45 200,00	45 200,00	55 010,00	55 010,00	

Bilan au/Bilanz per 31.12.2022

Bilan au/Bilanz per 31.12.2023

	Aktiven		Passiven		
CCP	42 994,60				Post
Compte Deposito					Deposito
Déb. Impôt anticipé					Deb. Verrechnungssteuer
Actif / Passif transitoire					Transitor. Aktiven/Passiven
Capital 31.12		33 177,30		42 994,60	Eigenkapital
Perte/Bénéfice		9 817,30		14 755,50	Jahresverlust/-überschuss
	42 994,60	42 994,60	57 750,10	57 750,10	

Il y a eu un bénéfice confortable de 14'755.50 CHF, nous avons une fortune de 57'750.10 CHF au 31.12.23. La vérification a eu lieu le 30 avril par Béatrice Jung et Michelle Wüthrich. Elles se représentent pour un nouveau mandat.

6. Budget 2024, projection 2025, fixation de la cotisation

Budget 2024			
	Dépenses	Recettes	
	Aufwand	Ertrag	
Cotisations		48 000,00	Mitgliederbeiträge
Prime Protekta	6 600,00		Protekta Prämien
Salaire comité	36 000,00		Vorstand Lohn
Frais comité	1 000,00		Vorstand Kosten
Cotisations Formation Fribourg	1 700,00		Mitgliederbeiträge Bildung Freiburg
Frais de secrétariat et bulletin	100,00		Sekretariatskosten und Bulletin
Logiciel de gestion des membres	350,00		Mitgliederverwaltung Software
Taxes Poste	150,00		Posttaxen
Représentations SSPES	300,00		Repräsentationen VSG
Site internet	500,00		Webseite
Divers	1 000,00		Verschiedenes
Excédent des recettes	300,00		Überschuss
Excédent des dépenses			Fehlbetrag
	48 000,00	48 000,00	

Le budget est similaire, les recettes « cotisations » ont augmenté, car les rappels fonctionnent. Les comptes devraient être équilibrés.

Budget 2025			
	Dépenses	Recettes	
	Aufwand	Ertrag	
Cotisations		48 000,00	Mitgliederbeiträge
Prime Protekta	6 600,00		Protekta Prämien
Salaire comité	37 000,00		Vorstand Lohn
Frais comité	500,00		Vorstand Kosten
Cotisations Formation Fribourg	1 700,00		Mitgliederbeiträge Bildung Freiburg
Frais de secrétariat et bulletin	100,00		Sekretariatskosten und Bulletin
Logiciel de gestion des membres			Mitgliederverwaltung Software
Taxes Poste	150,00		Posttaxen
Représentations SSPES	300,00		Repräsentationen VSG
Site internet	500,00		Webseite
Divers	1 000,00		Verschiedenes
Excédent des recettes	150,00		Überschuss
Excédent des dépenses			Fehlbetrag
	48 000,00	48 000,00	

La projection a pris en compte le vieillissement du comité et l'arrivée d'un nouveau membre. Le logiciel de gestion des membres est devenu obsolète. Les comptes et le budget sont acceptés à l'unanimité.

7. Délégations FEDE/Formation Fribourg

La co-présidence présente les prochaines échéances et invite toute personne intéressée à y participer à s'annoncer : l'AD de la FEDE le mercredi 27 novembre 2024 à 14 heures, au Château de Seedorf (1 délégué-e recherché-e); AD Formation Fribourg le lundi 4 novembre 2024, à 17h, à L'Escale, Givisiez (3 délégué-e-s recherché-e-s).

8. Mandats de l'AG

Bilan 2023

Le seul résultat concret a été obtenu dans la FOCO : nous n'avons plus besoin de récupérer les heures manquées, c'est un grand succès. Dans les autres dossiers, le travail continue, donc la proposition de mandats pour 2025 est de continuer à travailler sur les dossiers en cours.

Le plan est aussi de faire un sondage sur les problèmes et ainsi connaître les sujets de discussion prioritaires avec le S2.

Proposition 2025

1. représente ses membres à la FEDE en revendiquant une compensation du renchérissement *plus*.
2. continue son travail au sein de Formation Fribourg pour interroger les résultats de l'enquête sur le temps de travail et défendre nos revendications pour la révision du RPEns.
3. revendique un soutien technique et pédagogique du côté S2/DFAC et des formations continues visibles et adaptées au besoin des enseignants dans le domaine de la numérisation.
4. analyse les conditions-cadres pour la formation continue et vise à les améliorer, notamment dans le cadre de la participation aux différentes associations suisses de branche.
5. continue son travail dans le dossier EVMG/Matu2027.

Les mandats sont adoptés sans modification ni ajout. Aucun divers n'est signalé. La co-présidence remercie l'assemblée et clôt la partie statuaire à 18h08.

Discussion avec François Piccand (chef de service S2) et Matthias Wider (chef de projet Matu27) au sujet de l'enquête sur le temps de travail et de Matu27.

Le co-président souhaite la bienvenue aux invités, il les présente, se félicite de la culture de discussion dont nous bénéficions avec nos supérieurs. Il propose de d'abord parler de l'enquête sur le temps de travail puis de Matu27.

Il rappelle les chiffres de l'enquête, montre les principaux graphiques et les conclusions qu'il faut en tirer : tout le monde fait ses heures, beaucoup en font plus, les jeunes collègues font 360 heures supplémentaires. Par rapport au graphique montrant les heures supplémentaires en fonction des années de service, il avance que la remontée après 4-10 ans d'enseignement s'explique peut-être par l'engagement dans des groupes de travail ou le fait d'avoir des classes de maturité. Il demande à François Piccand sa lecture de ces chiffres.

Le chef de service abonde dans le sens de ce qui a été dit : les échanges ont lieu, ils sont importants et appréciés. Il est heureux d'être là et souhaite ajouter deux éléments aux données présentées : la satisfaction du corps enseignant (particulièrement au S2) et le fait que ce soit particulièrement au S2 que se trouvent les enseignants travaillant le plus. Ce sont des éléments qu'il faudra étudier, mais la situation n'est pas catastrophique. Il relève que Urs Schneider a déjà proposé des pistes d'explication. Le 8 octobre, il y aura une séance entre la DFAC et les associations professionnelle, il propose qu'on aborde des points dans un groupe de travail rassemblant enseignants, directions et S2.

Les points à aborder seraient :

- quelles solutions trouver pour alléger la surcharge en début de carrière ?
- idem, pour les temps partiels ?
- comment définir la charge administrative ? Cet élément revient comme étant une charge, mais qu'est-ce que c'est ? Sa définition n'est pas claire, elle diffère selon les niveaux d'enseignement, or, il faut factueliser et voir si on peut améliorer cela.

Il souligne qu'il n'y a pas encore de solutions, ce sera la tâche de ce groupe de travail. Il y a peut-être des pistes si on regarde ce qui est fait dans d'autres cantons. On devrait avoir des résultats vers la fin de l'année.

Urs Schneider trouve bien qu'il n'y ait pas encore des propositions concrètes, il montre les nôtres : 1 h de décharge pour tous, un congé sabbatique scientifique payé de 6 mois (il rappelle que François Piccand s'y était montré favorable il y a une année), une décharge pour les nouveaux profs et le mentorat payé.

François Piccand tique sur le mot « revendications ». Il répond qu'il faudra les analyser. De son côté, il ne peut pas prendre de décisions, la première et la dernière proposition toucheraient à des règlements.

Delphine Hospenthal souligne qu'il n'est pas nécessaire de prendre de décision, mais de savoir s'il y aurait un soutien de sa part.

Le chef de service rappelle que le climat n'est pas à la dépense, il y a au contraire des cantons qui ont augmenté le pensum des profs. Ce sont des choses à discuter, d'autres solutions et approches existent. Il revient sur le sabbatique : il faudrait changer le nom, peut-être nommer cela « congé de formation », le congé scientifique donne un cadre très précis. Il soutient cette idée depuis sa participation à un groupe de travail sur l'accès direct des collégiens à l'université, une proposition qui en est ressortie était le rapprochement entre le post-obligatoire et l'université. Le travail sur le RPens sera le lieu de discuter cela, tout comme Matu27, dont les contours sont encore flous. On peut déjà dire qu'il y aura de nouveaux formats d'apprentissage mais qui existent peut-être déjà comme la semaine thématique. Des projets pourront naître quand le cadre aura été posé.

Urs Schneider demande si c'est vraiment bien d'avoir un même règlement RPens et si ce ne serait pas mieux d'avoir une différenciation selon les niveaux.

François Piccand se montre sceptique, se demande si c'est nécessaire. La question qu'on doit se poser est : de quoi a-t-on besoin dans ce règlement pour bien mettre en œuvre Matu27 ? Le règlement devra peut-être changer pour cela. Il demande quelle est la raison de cette question.

Urs Schneider prend l'exemple des congés non payés : c'est pareil pour tous, mais notre besoin n'est pas le même qu'au primaire.

Pour François Piccand, il est important qu'il y ait une égalité, il faut pouvoir bien argumenter pour dire qu'il a bien des besoins différents, selon lui, la différence entre S1 et S2 est le congé de gratification après 15 ans qui s'explique par le fait qu'au S1, ils ont une semaine de plus d'école par année et cela vise donc à les compenser. L'idée est d'avoir une forme d'égalité mais qui peut prendre d'autres formes.

Discussion

Vincent Robadey revient sur l'étude, il relève qu'il y a un biais en utilisant des moyennes, il faut distinguer heures supplémentaires volontaires et forcées. Il faudrait identifier les profils et mettre en place un accompagnement avec les fournisseurs pour thématiser tout ça. La santé mentale, les burn-outs sont aussi liés à ça et ce n'est pas pris en compte.

Le chef de service est d'accord. C'est selon lui la chance de cette profession que de pouvoir gérer son temps, mais cela est potentiellement sans fin, ce n'est pas si

simple. Il faudrait un accompagnement en début de carrière et un suivi plus personnalisé.

Urs Schneider souligne que les moyennes montrent un fort investissement de temps au S2, le plus haut de tous les profs, se limiter à une prise en charge de cas individuels risque de ne pas être utile. La situation doit changer, pour le montrer, il rappelle son calcul : la différence entre le taux contractuel et effectif pour un prof qui travaille 40 ans à 70% se monte à un demi-million de francs. C'est énorme, il y a une grande différence entre ce qui figure dans les contrats et ce qu'on fait, chez tous.

François Piccand estime que ce n'est pas le cas, pas pour tous. Il s'agit d'une moyenne, la réflexion doit se situer à deux niveaux, structurel et individuel, ce sont donc des aspects à traiter lors des entretiens avec la direction.

Urs Schneider rétorque que de dire « c'est de ta faute » ce n'est pas une solution, on risque de tomber dans l'individualisation.

Pour François Piccand, ce n'est pas un risque mais une chance, mais ce n'est pas le seul aspect qu'on doit prendre en compte. Il revient sur le taux de satisfaction, si ça n'avait été pas été le cas, ç'aurait été un problème, mais là on peut construire sur cette base.

Liliana Esteves souligne qu'il faut faire attention à ne pas mettre toute la responsabilité sur les individus, il y a une forte majorité de profs à temps partiel et une partie du travail reste du travail incompressible. On joue sur le fait qu'on aime notre métier, la satisfaction vient de là et ce n'est pas pareil que la satisfaction par rapport aux heures non payées.

Urs Schneider abonde dans ce sens en relevant que le taux de satisfaction n'est pas si mirobolant : $7,6/10 = 4,8$. Il estime que c'est une question secondaire.

François Piccand répond qu'on ne peut pas choisir les éléments, les gens ont répondu sans savoir le nombre d'heures qu'ils travaillent.

Liliana Esteves le contredit : nous sommes bien conscients de cela, mais satisfaits du contact avec les élèves.

François Piccand en doute, le sentiment de trop travailler est rarement revenu lors des discussions, c'est juste sorti avec l'enquête, mais ce n'est pas une thématique présente. De plus, la perception, le fait de savoir si on travaille trop ou pas c'est difficile.

Alice Burckel relève qu'à Bulle, ils notent leurs heures depuis 10 ans.

Baptiste Rime dit qu'il ne faut pas mélanger les problèmes. C'est vrai, il y a de la satisfaction, mais le fait de trop travailler est un problème. Il n'y a pas de corrélation et puisqu'il y a un problème, il faut le résoudre.

Le chef de service se défend d'avoir dit cela. Il assure que la chose sera étudiée pour voir ce qu'on peut faire. Il faudra bien comprendre, voir le nombre de branches, il se demande si le temps partiel est à éviter, mais dans ce cas, ce n'est pas sûr que le personnel se trouve plus satisfait, il faudra donc bien analyser la situation.

Delphine Hospenthal souligne que notre volonté est de montrer notre crainte de ne pas être pris au sérieux, étant donné ce qui a été dit lors de la conférence de presse. Pour pouvoir continuer la discussion, il faut une base de confiance.

François Piccand répond qu'il espère ne pas renforcer ces inquiétudes, on prend les chiffres, mais ils cachent beaucoup de choses, ce n'est pas si simple. Il n'est pas persuadé qu'on travaille moins en ayant moins d'heures, ce serait intéressant de voir si les explications proposées sur l'augmentation des heures supplémentaires avec le temps sont les bonnes, on le voit aussi dans l'administration et on l'explique par le fait que souvent, la famille demande moins d'investissement et donc on s'investit plus pour son travail.

Pia Burch montre qu'il y a d'autres explications : au début, on est proche des élèves, les savoirs scientifiques sont encore frais ; après, il faut s'adapter à des nouveautés (le BYOD, par exemple) et ça prend du temps. Il faut aussi s'intéresser à des thèmes d'actualité qui sont un moyen de tenter un rapprochement avec les élèves. Pour elle, la solution du congé scientifique est super et n'a rien à voir avec le perfectionnisme personnel.

François Piccand trouve l'intervention intéressante et demande des précisions concernant l'idée de distance avec les élèves.

Pia Burch évoque les changements de société continus, dans certaines branches, ça demande aussi une mise à jour continue, il faut savoir réagir. Le BYOD est aussi bon exemple, ça demande réflexion. Le métier n'est pas devenu pas plus facile.

Sacha Bischof trouve tout cela intéressant, mais c'est facile, on profite du temps non payé, il faut trouver une solution, car on est contre son droit. Vinzenz Schaller le rejoint : on vous fait économiser des sous !

François Piccand réfute l'idée du profit : personne n'a développé un système pour que ce soit ainsi, ce serait profiter, alors qu'on a un système avec des heures supplémentaire mais dont personne ne profite sauf les élèves. C'est un problème, mais il lance une boutade : peut-être est-on heureux car on travaille autant ?

Urs Schneider clôt la discussion en rappelant que désormais, le problème est connu et qu'il doit être traité.

Il passe à l'autre thématique, il rappelle le calendrier, l'avancée du travail. Il demande au chef de service si ce sera une réformette ou une vraie réforme.

Ce dernier estime que c'est difficile à dire, le but n'est pas de faire vite et de ne pas changer grand-chose, on prend le temps de voir ce qui va bien, ce qu'il faut modifier. Le projet s'appelle évolution, pas réforme complète ; il y a eu moins de changements au niveau réglementaire que lors de la dernière modification, mais on ouvre des champs qui laissent des possibilités de changement, ce pourrait tout de même être différent. Deux éléments doivent être pris en compte : l'évolution de la maturité de nos jeunes et la progression dans l'approche. En 2027, on commence mais ça ne veut pas dire que c'est plié, on ne va pas déjà tout fixer pour les 30 prochaines années, il y aura la possibilité de bouger, il y aura du temps pour ça.

Urs Schneider s'adresse à Matthias Wider et lui demande quelles directions se dessinent dans les quatre groupes de travail (il excepte celui sur les plans d'étude). Matthias Wider valorise le travail qui y est fait, les idées qui y sont développées. En ce qui concerne l'autonomie, c'est une voie qui se dessine dans tous les cantons, on se demande comment la favoriser, puisque le but de la maturité, c'est la pensée critique.

Urs Schneider demande s'il y a des idées concrètes allant dans ce sens.

Matthias Wider rappelle qu'un groupe s'y consacre. C'est une vaste question qui touche à tous les autres groupes. Il n'a pas envie de faire de beaux mots, mais de trouver des formats concrets, que les profs se saisissent de ces possibilités. Il évoque les cours blocs, les semaines thématiques par projets, à Saint-Gall, ils ont deux leçons par semaines pour des projets, par exemple. Ce sont là des mots-clés, rien n'est décidé. Nous pouvons penser à tout cela en tant que pédagogues, puis se demander quelles structures mettre en place pour cela. Lors de la réforme précédente, on avait procédé dans l'ordre inverse, là, c'est passionnant de ne pas savoir ce qui va sortir. En ce qui concerne les dates, ça semble serré, les groupes de travail auront plus de temps, le rapport sera finalement rendu en février et après on verra quelle synthèse pourra être faite. On veut que groupe de travail soit en première ligne pour les impulsions.

En parlant d'autonomie, Urs Schneider demande à François Piccand quelle sera celle des écoles, sera-t-elle renforcée ?

Pour le chef de service, c'est une question sensible. Il souhaite une marge de manœuvre, à voir laquelle. La question n'est pas que de savoir ce que veut le service, mais aussi ce que veulent les écoles. Actuellement, l'offre des OS est partout pareille, mais si on ouvre la liste, est-ce que cela sera défini par les cantons ? Cela comporterait des changements pour l'organisation, l'inscription (y aurait-il le libre choix de l'école ?)... C'est possible, mais on voit que ça va vite loin, il faut donc voir où se situe la marge de manœuvre des écoles. Il va sans doute y en avoir une et la possibilité de bonnes idées et d'innovations.

Urs Schneider rappelle que l'ouverture d'une nouvelle option dépend des règlements, s'il faut un nombre moyen d'élèves, ça tue certaines options. Le mécanisme des vases communicants étouffe, il faut une diversité de l'offre, or, ne plus avoir les langues anciennes, par exemple, serait un grand appauvrissement.

François Piccand abonde dans ce sens, ce sont des questions concrètes, à voir comment les résoudre. C'est une décision qui a de grandes conséquences, qui comporte au bout du compte de gros changements.

Urs Schneider se tourne vers Matthias Wider : comment s'assurer que les profs suivront et s'identifieront à ce travail ; quand le travail des différents groupes sera terminé, comment assurera-t-on qu'on puisse toujours apporter nos idées ?

Matthias Wider rappelle que le début du projet était déjà participatif, les groupes de travail sont composés de profs, après, il faudra réfléchir à comment inclure l'ensemble du corps professoral, c'est une question qu'il se pose aussi. Il a deux pistes : la mise en place de projets-pilotes d'abord, le rôle des écoles sera donc primordial dans la mise en œuvre, et une nouvelle journée cantonale (comme le 8 novembre) est en réflexion, mais dans un format simplifié, au sein de chaque école, pour faire le bilan du travail des différents groupes de travail.

Urs Schneider demande s'il y aura une consultation sur le rapport final.

Matthias Wider répond qu'il y aura la possibilité de commenter le rapport et que ça formera un ensemble. Il rappelle qu'il est possible de contacter les collègues qui sont dans les groupes de travail.

François Piccand attire notre attention sur les webinaires du ZEM CES, le 3 décembre ce sera sur l'interdisciplinarité. Il nous encourage à y aller, peut-être qu'un de nos groupes de travail présentera ses résultats.

Matthias Wider complète en précisant que même si ce n'est pas possible d'y assister, on peut consulter le site et voir les résultats de ces webinaires.

Delphine Hospenthal annonce la fin de l'assemblée à 19h15, remercie chaleureusement les invités et invite l'assemblée à l'apéritif.